

# RAPPORT DU MAIRE 8 JUIN 2022

Bonjour à vous tous.

Comme à chaque année, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, je dois vous faire rapport des sujets suivants :

- 1. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2021;
- 2. Les contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2021;
- 3. Les prévisions budgétaires de l'année 2022.

## 1. <u>Les États financiers se terminant le 31 décembre 2021</u>

Suite au rapport présenté à la séance du 6 avril dernier par la vérificatrice, Madame Aline Guénette, et réalisé par la firme comptable Daniel Tétreault d'Amos, un excédent net de 1,221\$ a été réalisé pour l'année 2021.

Les revenus totalisaient 843,357\$, incluant tous les transferts (436,373\$). Les charges quant à eux totalisaient 745,394\$, procurant ainsi un excédent pour l'exercice financier 2021 de 98,008\$. Après les affectations et le financement redistribués, l'excédent final est de 1,221\$.

# 2. <u>Les contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2021</u>

• Équipements Amos :

Achat d'un camion 10 roues avec équipements pour le déneigement.

Grepco

Travaux au garage municipal pour un montant 39,530.76\$.

• Les entreprises Labranche et Fils Inc. :

Travaux chemin de la Forêt et Rang 6 et 7 Est pour un montant de 61,462.70\$.

• MRC de l'Abitibi-Ouest :

Quotes-parts pour un montant 32,416.72\$.

• Revenu Québec :

Remise pour l'année 2021 pour un montant de 37,336.54\$.

• Construction Rémi Lefebvre :

Aménagement extérieur de la salle municipale pour un montant de 26,800.67\$.

# 3. <u>Les prévisions budgétaires 2022</u>

Suite aux rencontres d'analyses budgétaires du Conseil, les prévisions pour l'année 2022 ainsi que l'imposition de la taxe foncière et la tarification des services ont été adoptées en janvier 2022.

Le taux de taxation demeure à .65¢ du 100\$ d'évaluation et nous présentons un budget équilibré. Les revenus totalisent 568,891\$, plus l'affection de l'excédent 2021 de 1,358\$ pour un total de 570,249\$. Pour ce qui est des dépenses, elles totalisent 499,849\$, plus l'affectation des dépenses en immobilisations de 70,400\$ pour un total de 570,249\$.

Nous avons adopté en décembre 2021, un plan triennal d'immobilisations (PTI). Ce programme prévoit des investissements de 358,222\$ pour l'année 2022, un montant de 328,301\$ pour l'année 2023 et un montant de 70,000\$ pour l'année 2024. Ce plan est mis à jour à chaque fin d'année.

En novembre 2021, le gouvernement du Québec a accru le pouvoir de la Commission municipale du Québec en resserrant l'application du Code municipal pour l'ensemble des municipalités du Québec. Ceci nous oblige à changer nos façons de faire pour se conformer aux règlements provinciaux et à l'application du Code municipal afin d'éviter la possibilité de poursuites judiciaires.



# RAPPORT DU MAIRE 8 JUIN 2022

Des formations obligatoires et nécessaires sont offertes par la Fédération des municipalités du Québec afin de définir nos rôles et responsabilités en tant qu'élus et gestionnaires de la municipalité.

#### **Dossiers en cours :**

#### 1- Projet Stationnement de roulottes - Phase 2 (PS-013)

Un technicien viendra sous peu procéder à l'étude du sol afin de recevoir une attestation de conformité des installations septiques pour se conformer aux normes environnementales, comme il est demandé dans l'entente signée entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la municipalité. Nous espérons pouvoir compléter ce projet d'ici l'automne. Une extension jusqu'au 30 juin 2023 nous a été accordée pour terminer le projet.

Subvention accordée par la MRC d'Abitibi-Ouest de 18,000\$

### 2- Projet L'Héritage communautaire (PS-033)

Nous désirons instaurer un jardin communautaire dans lequel nous y implanterons des éléments importants et indicatifs concernant nos ancêtres. Des petits modèles ou des petites structures d'équipement qui fut des emblèmes pour notre municipalité au fil des cent dernières années (ex : école et église du rang, le pont Levasseur, les épiceries du temps, les granges, les premiers véhicules roulant, les bateaux (le moyen de transport à l'époque). Subvention accordée par la MRC d'Abitibi-Ouest de 18,000\$.

#### 3- Traitement de surface

La pose du traitement de surface dans le 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang Est ainsi que dans le Chemin de la Cache.

### 4- Préparation d'un emplacement pour un réservoir pour le diésel

La préparation d'un emplacement pour un réservoir pour le diésel près du garage municipal.

## **Conclusion:**

En terminant, nos employés et gestionnaires effectuent un travail exceptionnel afin de répondre aux demandes de services de nos citoyens. Le conseil aura des priorités à établir pour offrir des services essentiels et prioritaires en fonction des revenus disponibles.

Il vous est possible de trouver les enregistrements des séances du conseil, les ordres du jour, les procèsverbaux, les règlements, les avis publics et bien d'autres informations de la municipalité en vous rendant sur le site de la MRC d'Abitibi-Ouest, en choisissant la municipalité d'Authier-Nord.

Les membres du conseil sont les suivants :

Fernand Major, Maire

Mélissa Gosselin-Dubé, Conseillère siège #1
Marie-Ève Larouche, Conseillère siège #2
Jean-François Gagnon, Conseiller siège #3
Gilles Dubé, Conseiller siège #4
Noëlla Dubé, Conseillère siège #5
Bruno Dubé, Conseiller siège #6

Nous vous invitons à participer en grand nombre aux séances du conseil municipal.

Fernand Major, maire